L’inefficacité des radars sur le nombre de tués ?

Malgré la baisse enregistrée pendant le mois de Mai 2011, la tendance est à la hausse depuis le début de l’année. En conséquence, le Gouvernement a récemment pris des mesures encore plus sévères afin de favoriser la sécurité routière. Néanmoins, les solutions envisagées par les pouvoirs publics ont provoqué la colère des automobilistes et plus précisément des associations assurant leur représentation. A ce propos, il convient de rappeler que les statistiques inhérentes au secteur routier émanaient jusqu’à présent de deux sources principales. D’une part, les pouvoirs publics établissement des statistiques précises. D’autre part les compagnies d’assurance implantées sur le marché de l’assurance automobile effectuent des analyses régulières. Or si les chiffres diffusés par les assureurs distribuant des contrats d’assurance automobile ne sont pas réellement contestés, ce n’est pas le cas des statistiques émanant des pouvoirs publics. C’est pourquoi afin d’éclaircir ces contestations, l’association « 40 millions d’automobilistes » a créé au mois de Janvier son propre Institut d’Etude des Accidents. Il en ressort qu’au cours des 5 premiers mois de l’année civile 2011, « la multiplication des radars et des contrôles « cachés » n’a plus d’influence sur le nombre de tués. Ils ne peuvent avoir un intérêt que s’ils sont installés de façon visible en amont des zones à risque pour amener les conducteurs à adapter leur vitesse et ainsi éviter l’accident ». En conséquence, ces chiffres viennent contredire très nettement la réponse apportée par les pouvoirs publics à la problématique accidentelle sur les routes hexagonales. Il s’agit néanmoins d’une situation dans laquelle il serait de bon aloi que toutes les parties en présence parviennent à s’entendre dans la mesure où la sécurité routière est une préoccupation nationale et non un propice aux polémiques en tous genres. source: cliquez ici